Registre des personnes Vulnérables

Nous vous informons qu'*un registre des personnes vulnérables* s'ouvre sur *notre commune*. Si vous remplissez un des critères suivants :

- *+ de 65 ans* ou 60 ans mais reconnu inapte au travail,
- *Handicapé* bénéficiant de l'*AAH*, *ACTP*, carte et pension d'*invalidité* du régime de la sécurité sociale ou de pension militaire d'invalidité et des victimes de guerre,
- *Malade* sous traitement médical ou palliatif,
- Surtout si vous êtes en situation d'*isolement*, ce message est pour vous.

L'inscription sur le registre des *personnes vulnérables* est nécessaire pour que nos équipes vous joignent en cas de *plan départemental* d'*alerte* et d'*urgence*.

De plus, il pourra vous être proposé l'organisation de *contacts périodiques* afin de vous apporter *conseils* ou *assistance*.

Ces *informations* resteront *confidentielles* et la liberté de vos choix sera toujours *respectée*. Vous ou un tiers désigné peut nous contacter :

⇒ Soit par téléphone : *02 31 79 81 57*

⇒ Soit par E-mail : mairie-smf@saintmartindemay.fr